

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 517 Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Octobre 2009

«Est-ce que vous avez pas peur?» Ainsi parle notre Télévision suisse romande. Il faut n'avoir peur de rien pour oser s'exprimer en un tel charabia. La loi réprime les actes de vandalisme. Mais le vandalisme linguistique dont est victime la langue française dans certains médias n'est condamné et combattu que par ceux que les esprits «éclairés» traitent dédaigneusement de «puristes». Ce n'est pas être puriste que d'exiger le respect d'une norme indispensable à la compréhension mutuelle.

## «Footing»

Dans les dictionnaires usuels : marche pratiquée pour le plaisir ou à titre d'exercice physique ; course à pied entrecoupée de marche que l'on pratique pour entretenir sa forme physique.

Ce mot anglais est détourné de son sens : position stable, base, fondement, pied d'égalité. Fait double emploi avec *jogging* : faire du «footing» *to go jogging*.

En français : marche, course ou sortie d'entraînement, petit trot ; trottine (Québec).

(Défense du français, N° 517, octobre 2009)

## «Happy end»

De l'anglais *happy ending*, de *happy* «heureux» et *to end* «se terminer». Cette expression est employée pour désigner la *fin* ou la *conclusion heureuse*, le *dénouement agréable* d'un film ou d'une pièce de théâtre.

«Le *happy end* ne réunira que deux fantômes» (*L'Express*, 1.5.67). «Ce couple désassorti prend l'avion pour Paris ; *happy end* trompeuse» (*L'Express*, 19.1.70). Comme on le voit, le genre est hésitant (masc. pour Larousse ; masc. ou fém. pour Le Robert). Raison suffisante pour éviter cet anglicisme superflu.

(Défense du français, N° 517, octobre 2009)

## «Jogging»

De l'anglais *to jog* «trotter». *I go for a jog* ou *I go jogging* «je fais mon jogging». Course à pied à allure modérée, pour l'entretien de la forme physique. Équivalent de *footing*. Ces deux anglicismes sont également indésirables. On dira mieux : *petit trot d'entraînement*. Au Québec : *trottine*. Faire sa trottine matinale.

Désigne aussi un survêtement. Eh bien, alors : *survêtement*.

(Défense du français, N° 517, octobre 2009)

## «Jouerie»

Entendu lors d'un reportage sportif, ce néologisme, inventé par quelque commentateur imaginaire (ou illettré), ne figure dans aucun dictionnaire. Il est donc difficile de lui trouver une définition précise. Désigne-t-il la manière de jouer d'une équipe, la tactique adoptée, l'esprit qui anime les joueurs ? Mystère.

Utiliser un mot inexistant et dont, par conséquent, on ignore la signification exacte, est d'une rare sottise. D'autant que, dans tous les cas envisageables, le mot *jeu* fait parfaitement l'affaire.

(Défense du français, N° 517, octobre 2009)

## Lisibilité

Selon le Petit Larousse, la *lisibilité* est la «qualité de ce qui est lisible». Définition on ne peut plus sommaire et manquant précisément de lisibilité.

Ce terme désigne ce qui est facile à interpréter, à comprendre, et s'applique aux lois. Constaté qu'un projet de loi manque de lisibilité ne signifie pas qu'il est mal écrit, mal imprimé, mais qu'il est d'une compréhension peu claire. La lisibilité des écritures est exigée par la loi pour les minutes de tous les jugements. Le Dictionnaire de l'Académie française précise : «On n'étendra pas le sens de ce mot jusqu'à parler de «la lisibilité d'une politique, de l'action gouvernementale». etc. *Evidence*, *clarté*, sont, dans tous les cas, à préférer.»

Que cela soit donc bien clair.

(Défense du français, N° 517, octobre 2009)

## «Magnet»

Mot anglais signifiant «aimant». Mais dire simplement *aimant*, ne serait-ce pas risqué de passer pour un affreux béotien ?

Ce mot désigne un petit objet décoratif ou publicitaire *aimanté* que l'on applique sur un support métallique (vignette, photo, figurine, etc.).

L'impatronisation dans l'usage de ce vocable rien de moins qu'inutile est critiquable. On se fera facilement comprendre en parlant *d'aimant*, *d'objet aimanté*. Autres mots proposés : un *aimantin* (F. Souris) ; un *aimanté* (M. Mourlet).

(Défense du français, N° 517, octobre 2009)